
DECRET N° 2017/238 DU 22 MAI 2017
portant nomination d'Inspecteurs Généraux au Ministère de
l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2005/104 du 13 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation :

**INSPECTION GENERALE CHARGEE
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

INSPECTEUR GENERAL: Monsieur **BEKONO MAMA Claude**, Administrateur Civil Principal, précédemment Conseiller Technique N°2, poste vacant.

**INSPECTION GENERALE CHARGEE
DES QUESTIONS ELECTORALES**

INSPECTEUR GENERAL: Madame **BEKILA Gisèle Valérie**, Administrateur Civil Principal, précédemment Inspecteur des Questions Electorales N°2, poste vacant.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 22 MAI 2017

